



Organisation de la formation et parcours de progression

La cohérence pédagogique

La construction d'un parcours de formation en 3 ans s'articule autour de 4 domaines de compétences :

- ✓ DC1 : Accompagnement social et éducatif spécialisé
- ✓ DC2 : Participation à l'élaboration et à la conduite du projet éducatif spécialisé
- ✓ DC3 : Travail en équipe pluriprofessionnelle
- ✓ DC4 : Implications dans les dynamiques institutionnelles

Chaque domaine de compétences se décline en contenus théoriques dispensés en formation. La validation de chacun de ces DC au travers d'épreuves de certifications écrites, orales et des appréciations de stages employeur et hors employeurs conduisent à l'obtention du DEME.

Le CPFP La Rouatière a privilégié un parcours de formation qui permet aux futur.e.s professionnel.le.s une montée progressive en compétences de façon personnalisée et collective, associée à un ancrage dans les pratiques éducatives, dans un souci du lien avec l'ensemble des partenaires employeurs.

Le projet pédagogique de la filière ME s'élabore sur une triple articulation :

- ✓ Des savoirs fondamentaux de base des différents champs théoriques : comprendre les enjeux et les implications de l'action éducative.
- ✓ Des savoir-faire élaborés et partagés à partir de l'appropriation des savoirs fondamentaux : mettre du sens sur les pratiques.
- ✓ Des savoir-être professionnels : construire un positionnement et une identité professionnelle.

La formation s'inscrit également dans un processus d'expérimentation, de déconstruction et de créativité. Afin de favoriser la posture de professionnalisation et l'envie d'apprendre, le projet pédagogique vise à rendre l'apprenti.e acteur.rice de sa formation, avec des projets construits avec des partenaires associatifs et institutionnels, des travaux de recherche et de restitutions en lien avec les grands enjeux du travail social et médico-social et des rencontres avec les terrains. Le projet pédagogique est une invitation à penser l'humain et la complexité des problématiques sociales au-delà de la dimension institutionnelle. Faire le choix des professions sociales et médico-sociales est un acte d'engagement.

La formation comprend des temps de regroupements théoriques en centre de formation, de périodes dans la structure d'apprentissage et de deux stages : le premier hors employeur d'une durée de 8 semaines en première année et le second chez l'employeur d'une durée de x semaines en deuxième année.

Formation théorique 1090

	DF1 (442h)	DF2 (312h)	DF3 (165h)	DF4 (171h)
<p>1^{ère} année MEAP</p> <p><u>Objectifs d'apprentissage :</u></p> <p>« Découverte des savoirs fondamentaux de base et inscription dans un collectif d'apprentissage »</p> <p>10 semaines</p>	<p>Approche pluridisciplinaire des différents champs théoriques appliqués au travail social : sociologie, anthropologie, philosophie, psychanalyse, psychologie, connaissances des grandes étapes de la vie, la relation d'aide et l'éducation spécialisée.</p>	<p>Approche générale de la notion de projets et découverte de la méthodologie de projet.</p>	<p>Approche générale des outils, des espaces et des fonctionnements de la communication professionnelle.</p>	<p>Approche générale des différents cadres juridiques structurant le secteur, découverte des ESSMS.</p>
<p>2^{ème} année MEAP</p> <p><u>Objectifs d'apprentissage :</u></p> <p>« Les postures éducatives, l'action éducative et élaboration des savoir-faire professionnels »</p> <p>11 semaines</p>	<p>Approche théorique transversale plus spécialisée et centrée sur la compréhension des thématiques du terrain et clinique, les grands enjeux du monde social et médico-social, méthodologie du positionnement professionnel.</p>			
<p>3^{ème} année MEAP</p> <p><u>Objectifs d'apprentissage :</u></p> <p>« Autonomisation, réflexivité et positionnement professionnel ».</p> <p>10 semaines et 2 jours</p>	<p>Appropriation théorique dans une perspective réflexive, l'apprenti.e est act.eur.ice de l'apprentissage théorique.</p>			<p>Approche des politiques sociales transversales et catégorielles.</p>



Formation pratique

La formation pratique s'effectue dans la structure employeur et en stages.

En 1^{ère} année, l'apprenti.e effectue un stage hors employeur d'une durée de 8 semaines dans un type de structure différent de celle au sein de laquelle il.elle effectue son apprentissage (*public, fonctionnement*). L'apprenti.e recherche le lieu de stage en autonomie et remplit la fiche-navette ci-jointe dans les annexes et la retourne au CFPF la Rouatière. Le lieu de stage est validé avec le.la coordonateur.trice.

En 2^{nde} année, l'apprenti.e effectue un stage chez l'employeur d'une durée de 700h00

C'est le.la tut.eur.rice de guidance qui assure les deux visites de stages, en présence de l'apprenti.e et récupère les évaluations qui serviront aux certifications et s'assure de leur conformité.

Obtention du diplôme

Cf. Ci-joint en annexe, la copie du référentiel qui répertorie les différentes épreuves et les modalités de réussites.

La coordination pédagogique

Le.la professionnel.le chargé.e de la coordination est la personne ressource pour les différent.e.s intervenant.e.s. Il.elle est l'interlocut.eur.rice des tut.eur.rice.s de stage, structures employeurs et également celui des apprenti.e.s pour ce qui concerne la formation sur le terrain.

Il.elle intervient également en cas de difficultés rencontrées sur le terrain de stage, pour des rencontres de médiation, il.elle est à l'interface entre la structure, l'apprenti.e et la directrice du site de la Rouatière. En ce qui concerne les stages, il.elle aide l'apprenti.e à effectuer un choix dans les structures proposées et veille au respect des textes et des protocoles.

Pendant les stages, il.elle s'assure du suivi du stagiaire effectué par le formateur de guidance (*téléphone –mail –rencontres si nécessaire*). Il établit des liens entre les partenaires professionnels, les format.eur.rice.s chargé.e.s du suivi individuel (guidances) et celle.s.ux chargé.e.s des acquisitions théoriques afin d'harmoniser les différents apprentissages.

Il.elle définit en concertation avec tou.te.s les partenaires, des axes de travail à privilégier par rapport à la démarche de formation propre à chaque apprenti.e. Il.elle recueille auprès des partenaires concerné.e.s les données relatives à chaque étape de formation afin d'obtenir une vision d'ensemble de la formation et de procéder à un suivi ainsi qu'à une évaluation globale du cursus de chaque apprenti.e. Il.elle anime les commissions de suivi pédagogique et le bilan de la formation.

La commission de suivi pédagogique a lieu une fois par trimestre, en présence des format.eur.rice.s, professionnel.le.s et des délégué.e.s de promotion (présent.e.s sur la partie évaluation du groupe). L'évaluation individuelle est restituée par le.la coordinat.eur.rice en entretien individuel.

Récapitulatif des temps clés de la formation

Année de formation	Projets et travaux de groupe	Epreuves de certification
<p>1^{ère} année MEAP</p> <p><u>Objectifs d'apprentissage :</u> « Découverte des savoirs fondamentaux de base et inscription dans un collectif d'apprentissage »</p> <p>Volume horaire en formation : 350 h</p>	<p>Semaine de module spécial : l'outil information, CV, LM, repérages structures de stages.</p> <p>Semaine institutionnelle de rencontres avec des acteurs locaux de différents ESSMS.</p> <p>Organisation de la journée des droits des femmes, projet co-conduit avec l'APEX, association d'accueil, d'écoute et d'orientation des personnes en prises avec les violences conjugales.</p> <p>Stage en structure hors employeur d'une durée de 8 semaines.</p> <p>Semaine enquête ½ sur l'accès aux droits en territoire.</p> <p>Commission de suivi pédagogique</p>	<p>Rédaction de l'écrit de DC2.1 « Participation à l'élaboration et à la conduite du projet éducatif spécialisé » sur la base d'un projet mené lors du stage en structure hors employeur.</p>
<p>2^{ème} année MEAP</p> <p><u>Objectifs d'apprentissage :</u> « Les postures éducatives, l'action éducatrice et élaboration des savoir-faire professionnels »</p> <p>Volume horaire en formation : 385 h</p>	<p>Semaine enquête 2/2 sur l'accès aux droits en territoire.</p> <p>Semaine de découverte ½ des techniques de médiation éducatives.</p> <p>Stage en structure employeur d'une durée de 20 semaines.</p> <p>Commission de suivi pédagogique</p>	<p>Rédaction de l'écrit de DC2.2 « Participation à l'élaboration et à la conduite du projet éducatif spécialisé » à partir du stage employeur de 2^{ème} année.</p> <p>Rédaction de l'écrit de DC4 « Implication dans les dynamiques institutionnelles »</p>
	<p>Commission de suivi pédagogique</p>	<p>Rédaction de l'écrit de DC3 « Dossier thématique ».</p>



<p>3^{ème} année MEAP</p> <p><u>Objectifs d'apprentissage :</u> « <i>Autonomisation, réflexivité et positionnement professionnel</i> ».</p> <p>Volume horaire en formation : 355 h</p>	<p>Commission mixte paritaire et notation des évaluations de stage DC1 et DC3.</p> <p>Semaine de découverte 2/2 des techniques de médiation éducatives</p>	<p>Rédaction de l'écrit de DC1 « <i>Note de réflexion</i> ».</p> <p>Entraînement à l'épreuve terminale de DC4.</p>
---	--	--